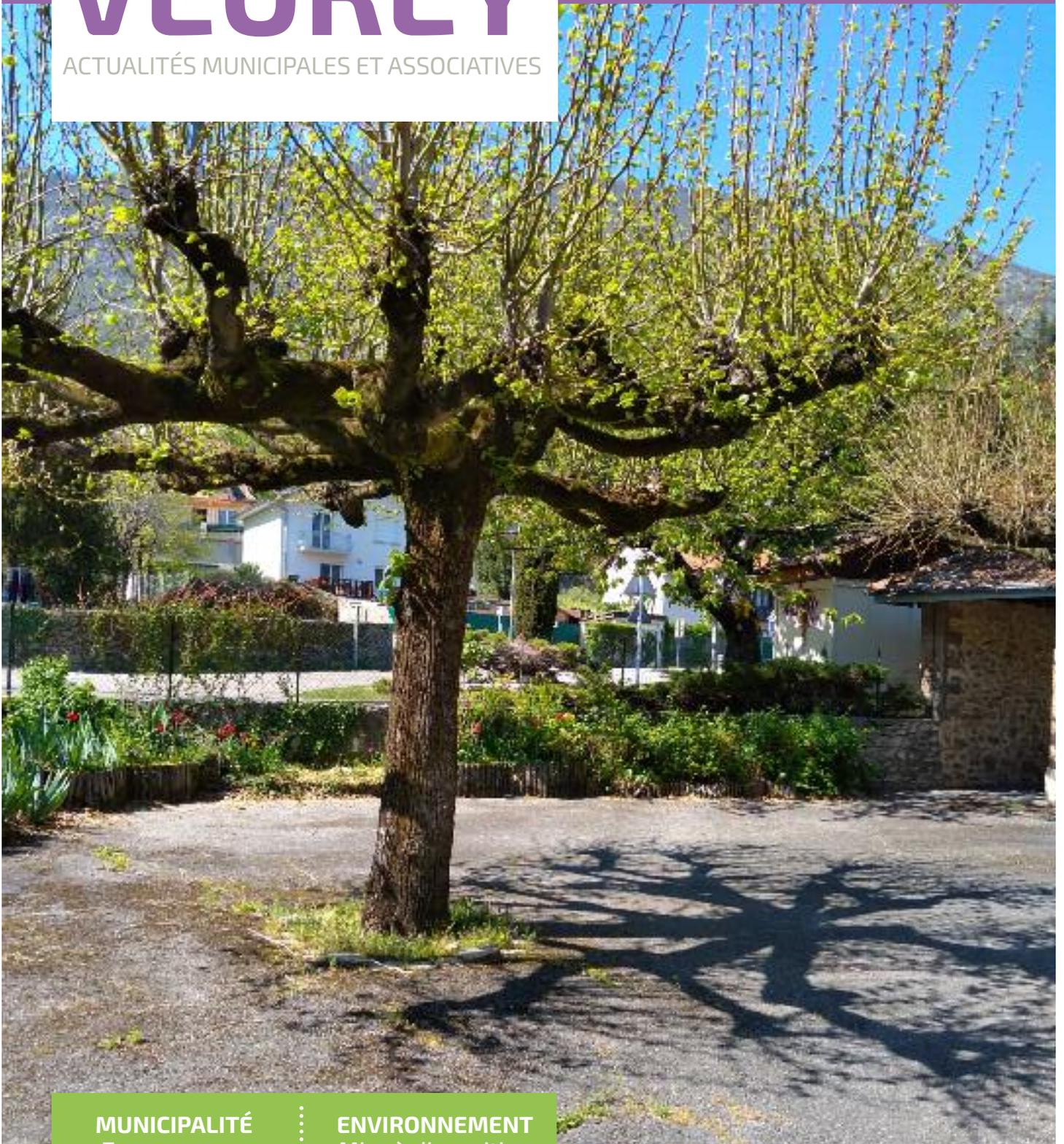


VIVRE À VEUREY

ACTUALITÉS MUNICIPALES ET ASSOCIATIVES

NOVEMBRE 2020



MUNICIPALITÉ
Zoom sur nos
grands projets

ENVIRONNEMENT
Mise à disposition
par la Métropole
de composteurs et
de broyeurs

www.veurey-voroize.fr



AGENDA

> SAMEDI 28 NOVEMBRE

Distribution de composteurs

> 1ER NOVEMBRE AU 13 DÉCEMBRE 2020

Collecte de textiles,
Parking de l'école

ETAT CIVIL



MARIAGE

- RAYMOND Prunelle et NICOLAS Julien
le 19/09/20
- DA COSTA Vanessa et MARTIN Kévin
le 19/09/20
- EMONET Séverine et BENOIT Olivier
le 17/10/20



DÉCÈS

- CUTTAZ Laurent
le 22/09/20 à LA TRONCHE
- VINCENT René
le 7/10/20 à VEUREY VOROIZE
- GERBOUD Vve LEVASSEUR Paulette
le 19/10/20 à VOIRON

Merci aux contributeurs (trices) de déposer articles et photos exclusivement, via la boîte mail suivante, articles@veurey.fr ou bien par le site internet en passant par l'onglet "partager" se trouvant en haut de la page d'accueil.

Prochaine date maxi d'envoi des fichiers :
VENDREDI 20 NOVEMBRE

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

Panneau Pocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ

App Store Google Play

MAIRIE DE VEUREY VOROIZE

2 rue de la Gilbertière
Tél : 04 76 85 16 80
Fax : 04 76 85 54 28
mairieveureyvorozie@wanadoo.fr
www.veurey-voroize.fr
Directeur de la publication :
Heraud Philippe
Mise en page et impression : JD2 Tullins

EDITO

La commune de Veurey-Voroize est la cible d'incivilités : dépôts sauvages, cambriolages. Ce n'est pas nouveau !

A la fin du mandat précédent nous avons rencontré les gendarmes de Moirans, faisant partie de la cellule de prévention technique de la malveillance. Lors de cette rencontre nous avons été informés que la commune de Voreppe est équipée, et celle de Noyarey en cours d'équipement de caméra de vidéoprotection.



Nous connaissons tous les effets dissuasifs d'un tel dispositif et si nos communes voisines en sont dotées, nous devenons potentiellement une cible plus facile pour les cambrioleurs. Il nous faut donc réagir. Nous réactivons donc l'étude pour la pose de caméra en concertation toujours avec la gendarmerie, notre policier municipal, la commune de Noyarey (avec peut-être la possibilité de mutualiser certains équipements sur la zone d'activité).

Les systèmes de caméra évoluent vite et sont très règlementés dans la gestion et pour le respect de la vie privée. Nous recherchons celui le plus adapté à notre commune :

- > type de caméra avec lecture de plaque d'immatriculation ou/et reconnaissance faciale (dans le cadre d'enquête de la gendarmerie)
- > emplacement aux entrées du village et/ou pour les bâtiments communaux...
- > le subventionnement auquel nous pouvons prétendre, par la région notamment...

C'est également pour moi l'occasion de vous rappeler que la commune est membre de deux dispositifs : Voisins Vigilants et Panneau Pocket auxquels chaque Veurois peut adhérer gratuitement. La sécurité et la bienveillance font partie intégrante du bien vivre ensemble.

Prenez soin de vous.

Pascale Rigault

NOS GRANDS PROJETS



La maison de la santé

Ce projet va enfin voir le jour, le début des travaux avec la démolition des bâtisses anciennes et des murs étant programmé avant la fin de l'année. Sans la défection de l'aménageur et gestionnaire avec qui nous avons négocié la réalisation de ce bâtiment qui sera implanté sur le terrain situé entre la place et le commerce Vival, il serait opérationnel. La Commune a repris le projet en charge et conclu avec la SPL Elégia un contrat permettant de le relancer sur les bases et plans du projet initial.

Ces travaux vont engendrer de fortes perturbations sur la circulation des véhicules au centre du village, et nous comptons sur la responsabilité de toutes et de tous, surtout pour la desserte de l'école maternelle.

Au niveau de Vival, la largeur de la rue sera réduite de moitié, aussi, nous allons la mettre en sens interdit depuis le commerce. La circulation se fera donc dans le sens inverse, ce qui nécessitera de passer par la place D. Zenatti pour se rendre à l'école maternelle, la crèche et la salle des fêtes.

Le projet va durer un an.

Le parking à l'arrière du Vival servira de base pour le chantier, les places seront donc réduites et il faudra utiliser le parking du parc pour la dépose des enfants (ou venir à pied, à vélo !) pour la sécurité de tous.

Une information aux parents devrait être transmise par les institutrices avec qui nous ferons un point pour expliquer ce qui sera mis en place.



L'école

Notre projet de réaménagement de l'école élémentaire va débuter dès le mois de janvier 2021 par la construction de la chaufferie bois qui sera implantée à l'arrière du centre de loisirs. Nous avons fait le choix de procéder ainsi car il n'était pas possible suite aux conditions sanitaires imposées par la Covid19 de débuter cette année les travaux dans l'école. Ceux-ci feront donc partie de la tranche 2 qui sera lancée dès le début des vacances scolaires été 2021 pour se terminer à la rentrée 2022.

En attendant donc il été possible de réaliser la chaufferie qui sera par ailleurs dimensionnée pour chauffer centre de loisirs lorsque des travaux d'amélioration du bâtiment seront entrepris.

Ces travaux ne causeront pas de très importantes perturbations pour l'accès à l'école et au centre de loisirs comme visualisé sur le plan ce qui ne nous obligera pas à mettre en place un circuit sécurisé pour l'accès aux bâtiments. Nous consulterons en temps venu les enseignants-es, les

parents d'élèves et les responsables du centre de loisirs pour la phase 2, ci-dessous, afin de s'assurer de la sécurité de tous.



Nous sommes à votre disposition pour aborder et expliquer ces projets

NOS GRANDS PROJETS



La Cure

Notre projet de réhabilitation de la cure en 3 appartements destinés à la location va débuter dès le mois de janvier 2021. Auparavant Enedis procédera au déplacement du transformateur le long du mur de la propriété voisine dans le cadre de l'enfouissement d'une ligne le long de la rue du Béryl vers le poste du lotissement du Belvédère.

Les travaux sur le bâtiment devraient durer environ une année, mais ils ne devraient pas engendrer de problèmes de circulation. Les parkings à l'extérieur feront l'objet d'un réaménagement global du cœur de village, en coordination avec ceux de la future Maison de Santé, sous la responsabilité des services voiries de la Métro qui doit les prendre en charge dans le cadre de programmes spécifiques.



Le restaurant scolaire

L'extension du restaurant scolaire est un projet qui aurait dû être terminé lors du mandat précédent ! Hélas plusieurs facteurs ont retardé sa réalisation. Mais nous avons maintenant pu valider les offres des entreprises soumissionnaires et le début des travaux est programmé en novembre.

Il s'agira d'une petite extension permettant de recevoir une vingtaine de places pour les petits qui seront ainsi séparés du restant de la grande salle pour qu'ils disposent de plus de sérénité. Les travaux vont s'étaler sur environ 5 mois. Le chantier qui va se trouver sur une partie de la cour sera sécurisé et le parking rue des Clos utilisé pour son accès ce qui le rendra indisponible pendant la durée des travaux. Des aménagements pour faciliter l'accessibilité PMR sont prévus dans l'aménagement. Lors de l'ouverture du passage entre les 2 parties du bâtiments, nous devons organiser avec les responsables du service un déplacement de la restauration, et ce point sera discuté et expliqué aux parents des enfants. Pendant les travaux, l'accès au centre de loisirs et au restaurant actuel resteront inchangés.



Nous sommes à votre disposition pour aborder et expliquer ces projets

ENVIRONNEMENT

C'est l'occasion ou jamais ...

Vous l'avez certainement déjà lu , la métropole, via le schéma directeur déchets adopté en 2017, nous encourage à court terme à une diminution de 50% de notre poubelle grise qui comporte 30% de déchets alimentaires et dans le même laps de temps une diminution de 5000T par an de déchets verts déposés en déchetterie.

Notre village, possédant un habitat principalement individuel est donc parfait pour promouvoir le compostage et la gestion des déchets verts via le prêt de broyeurs.

Deux opérations complémentaires sont donc programmées :

1/ Dotation gratuite d'un composteur pour les foyers non encore équipés, en bois ou en plastique, 400 ou 600L.

Commandes au numéro vert 0800 50 00 27 et distribution en mairie le samedi 28 novembre matin avec la présence d'animateurs qui vous donnerons les bons conseils et répondront à toutes vos questions.

Un atelier de compostage pourra être organisé au printemps en fonction des demandes. La distribution se fera sous forme de drive avec un horaire à respecter qui vous sera communiqué. Pensez à vous munir d'un justificatif de domicile.



Les liens internet métro ou l'on retrouve toutes les informations :

<https://www.grenoblealpesmetropole.fr/42-je-composte.htm>

le site sur la réduction des déchets, au sens large du terme :

<http://www.moinsjeter.fr/les-bonnes-idees/composter>

2/ Notre commune rejoint le dispositif de prêt de broyeurs de la métro

Il s'agit du prêt de 2 broyeurs pendant une semaine aux services techniques qui géreront les départs et retours de prêt aux particuliers qui en auront fait la réservation. Deux appareils seront proposés: 1 de forte capacité; diamètre jusqu'à 10 cm, thermique, sur remorque tractée, poids 500kg et 1 plus petit pour diamètre jusqu'à 3.5 cm, électrique, se transporte dans le coffre d'une voiture , poids 50kg . Bien entendu, l'utilisateur s'engage à conserver son broyat.

L'inscription se fera en mairie, un dossier administratif de prêt sera à remplir avec caution et conditions d'utilisation.



Le matériel vient d'être commandé et ne sera pas disponible avant janvier prochain, mais nous en disposeront une semaine sur trois, donc inutile de vous précipiter. Vous pouvez néanmoins retirer des informations et effectuer une pré-inscription en mairie.

DÉPLACEMENT MOBILITÉ



A48 VOREPPE > ST-ÉGRÈVE

LA VOIE DE COVOITURAGE
S'ACTIVE ! ET VOUS ?

À DEUX ET PLUS, ON AVANCE MIEUX EN ROUTE >

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

L'Etat civil est une institution dans l'institution, c'est la base même de l'ensemble de vos documents administratifs : une simple erreur est difficilement corrigable !

C'est ainsi que les services administratifs souhaitent mettre en lumière un acte particulier : la reconnaissance avant naissance.

La filiation d'un enfant au sein d'un couple non marié ne s'établit pas automatiquement. Elle se fait différemment à l'égard du père et de la mère. Lorsque le nom de la mère figure sur l'acte de naissance, le lien de filiation maternelle est établi. En revanche, avant ou après la naissance de l'enfant, le père doit obligatoirement faire une reconnaissance de paternité.

Les futurs papas ont donc la possibilité de venir reconnaître leurs enfants avant même la naissance de ces derniers. La reconnaissance anticipée de paternité présente un intérêt majeur : si le père décède avant la naissance, l'enfant jouit de l'ensemble des prérogatives qui découlent de l'établissement du lien de filiation – en matière de nom et de succession notamment.

Les futurs papas peuvent reconnaître leur enfant, dès que la grossesse est confirmée. La démarche se fait dans n'importe quelle mairie. Il suffit de présenter une pièce d'identité et de faire une déclaration à l'état-civil.

Cette formalité, très simple, implique cependant de nombreuses précautions sur la rédaction et surtout n'est réalisable que par deux agents formées, il est donc préférable de prendre rdv auprès de nos services soit par mail : mairie@veurey.fr ou par téléphone au 04 76 85 16 80.



Dernier arrêté préfectoral prolongeant jusqu'au 13 novembre l'interdiction de l'utilisation des salles communales.

Seules les activités des mineurs, sportives ou culturelles sont autorisées dans les bâtiments communaux, soit le dojo, la salle des fêtes, la salle de poterie, et les salles de musique. L'ensemble des salles associatives de l'Espace Michel Brunel ainsi que la Maison de la Nature resteront fermées jusqu'au 13 novembre inclus.

La médiathèque reste ouverte en respectant bien sur les gestes barrières en vigueur.

(sous réserve d'un nouvel arrêté prolongeant ces interdictions).



LE CCAS ET LA MÉDIATHÈQUE

Le CCAS en collaboration avec la médiathèque propose aux personnes âgées ou handicapées ne pouvant se déplacer à la bibliothèque de leur apporter une fois par mois, une sélection de livres de tous thèmes, revues, CD, DVD, livres audios.

Si cette offre vous intéresse, pouvez-vous vous faire connaître auprès du Secrétariat de Mairie, en appelant le 04 76 85 16 80.

ANNULATION DU REPAS ANNUEL DE FIN D'ANNÉE

En raison de l'incertitude actuelle concernant l'épidémie de Covid-19 et les mesures sanitaires nous empêchant d'organiser les rencontres en nombre en milieu fermé, la Municipalité et le CCAS ont donc fait le choix d'annuler le repas pour l'année 2020.

Si la situation sanitaire s'améliore, nous essayerons d'organiser début 2021 un après-midi dansant.

Pour les personnes de 65 ans et plus, un colis a été proposé en remplacement du repas.



MUTUELLE SANTÉ

Le CCAS a décidé de faire un partenariat avec MUTUALP afin de vous proposer une mutuelle santé communale.

Trop de personnes, environ 3/10, renoncent aux soins faute de Complémentaire Santé ou de couverture suffisante. Le CCAS avec l'aide de MUTUALP (Mutuelle Lyonnaise depuis 1968, Mutuelle sans but lucratif) vous invite à une réunion publique le **10 décembre 14 h à la mairie**.

La Mutuelle Communale permet d'accéder à une complémentaire santé avec des prestations de qualité et un tarif modéré. Chacun reste libre de son choix et peut adhérer à tout moment car des permanences auront régulièrement lieu en mairie.

Pour l'adhésion :

Une seule condition habiter ou travailler dans la commune. Aucune sélection médicale, pas de questionnaire de santé, pas de limite d'âge, prise en charge immédiate des dépenses de santé. Quatre niveaux de garantie sont proposés. La réunion publique sera pour vous une opportunité de vous renseigner et aussi de comparer votre mutuelle à celle proposée.

ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE



Assistantes maternelles	Adresses	Type d'agrément Capacité d'accueil
COLOBERT(GOUYETTE) Catherine Tél. 04 76 53 87 44	27 lotissement Les Cordées 38113 VEUREY-VOROIZE	Agrément maternel 4M
DA COSTA (DA COSTA) Vanessa Tél. 06 47 07 00 76	3 Rue de La Bellonniere 38113 VEUREY VOROIZE	Agrément maternel 5M
EMONET (EMONET) Séverine Tél. 06 86 91 26 36	14 Le Beryl 38113 VEUREY VOROIZE	Agrément maternel 4 M
GAMMINO (GAMMINO) Jocelyne Tél. 09 54 21 12 25	10 Rue des Tilleuls 38113 VEUREY-VOROIZE	Agrément maternel 4M
GRAINE (EL DJAMA) Hassina Tél. 06 41 55 26 86	8 Impasse les Echalières 38113 VEUREY-VOROIZE	Agrément maternel 3M
MOREL (BERARD) Martine Tél. 06 98 65 96 50	2 ter Rue des Tilleuls 38113 VEUREY-VOROIZE	Agrément maternel 4 M
PENET (PENET) Corinne Tél. 04 76 53 98 53	12 Rue des Tilleuls 38113 VEUREY VOROIZE	Agrément maternel 4M
SERRANO (SORIA) Corinne Tél. 07 81 66 35 38	7 Lotissement Les Cordées 38113 VEUREY-VOROIZE	Agrément maternel 4M

MEDIATHÈQUE

La dernière livraison d'octobre avant l'arrivée de la GROSSE CAVALIVRIE (sur les couleurs du Sénégal, thème de l'année) :

- Midnight Sun, dernier tome de la saga "Twilight" de Stéphanie Meyer (roman ado-adulte)
- "Les Algues Vertes", est une enquête choc de la journaliste Inès Leraud et du dessinateur Pierre Van Hove (BD-docu)
- On reste en Bretagne, avec "Chanson Bretonne" de J.M.G. Le Clezio (roman adulte)
- On remonte encore un peu le temps, toujours en Bretagne, entre histoire et fiction, vengeance et réconciliation avec "Le Sans Maître", livre de Virginie Caillié-Bastide et nous offre une belle lecture plaisir (roman adulte).
- Un arbre merveilleux pour un merveilleux album à destination des enfants merveilleux, avec le livre "Quelque chose de merveilleux" de Shin Sun-Jae.
- 6 puzzles pour tout-petits avec "L'Escargot Raymond créé par Anne Crausaz bien connue des enfants de la bibliothèque.



Toute information et réservation...
sur le site de la médiathèque :
www.mediathèque-veurey-voroize.fr

LES ASSOCIATIONS

CULTURE & LOISIRS

Exposition Arts & Artisanat

Compte tenu du contexte sanitaire actuel et de la fermeture des salles publiques jusqu'au 16 novembre à date, nous vous informons que l'exposition Arts & Artisanat prévue les 21 et 22 novembre est annulée. Nous envisageons de la reportée au printemps. Nous reviendrons vers vous en début d'année 2021 pour vous vous donner les dates.



HYOSHI

Aujourd'hui, comme toutes les associations, Hyoshi Sports, doit composer avec la pandémie. La convivialité qui est dans l'ADN du modèle associatif est mis à rude épreuve, chacun s'adapte de son mieux.

En ce qui nous concerne, seules les activités judo enfant, dance for Kids et fitness ados peuvent continuer en présentiel.

Pour les petits judokas, il y a une grande nouvelle : Anthony est maintenant officiellement ceinture noire 2ème dan.

Une belle récompense pour cet enseignant très impliqué dans son sport et très apprécié des enfants, bravo à lui !

Pour l'activité fitness adulte, depuis le 1er Octobre, nous proposons aux adhérents qui le souhaitent de pratiquer à distance des cours proposés et animés par les coaches, ainsi chaque semaine un programme avec des sessions live est organisé.



LA PAROISSE

Une cloche sonne sonne...



Nous l'entendons sonner les heures de la journée. Elle faisait encore, avant la Covid, résonner le vallon de sa volée certains dimanches et jours de fêtes. Nous passons régulièrement devant, en nous rendant au travail ou au commerce local. L'église de Veurey fait partie de notre patrimoine.

Certains y sont rentrés pour un baptême, un mariage ou un enterrement, une messe dominicale ou de fête chrétienne. Il y flotte un parfum de salpêtre, de cire de bougie, peut être un lointain parfum d'encens... Il y fait froid et humide en hiver mais on peut apprécier sa fraîcheur en été. La voûte renvoie en écho le bruit de nos pas.

Ce bâtiment s'inscrit dans l'histoire de la communauté catholique locale comme toutes les églises des 36000 communes françaises. Pour Veurey, que savons-nous de la façon dont l'organisation de cette petite communauté a évolué dans les 20 dernières années ? Qu'est ce qui a motivé ces évolutions ? Qui s'occupe de quoi aujourd'hui ?

Nul doute que la décennie à venir sera elle-même décisive pour l'avenir du bâtiment. Quelles orientations devront être prises si ce lieu devait en particulier rester associé aux célébrations des funérailles. L'entretien du bâtiment ne peut se justifier pour ce seul objectif.

Cet article apporte quelques éléments d'information et aussi une invitation... Nous remercions la Mairie de nous avoir proposé cet espace d'expression.

La paroisse Saint Michel du Drac

A la suite de l'Abbé Touchon bien connu des anciens Veurois, les pères Allibe, Giotthi et Comiotto ont accompagné la petite paroisse de Veurey dans les années 1990. La paroisse était alors reliée au secteur Rive Gauche du Drac qui comprenait les communes de Veurey, Noyarey, Sassenage, Fontaine, Seyssinet et Seyssins. Après le Synode diocésain de 1990, et pour pallier le manque crucial de prêtres, de plus grandes paroisses ont été créées regroupant plusieurs clochers. Veurey fut donc intégrée à la nouvelle paroisse de Saint Michel du Drac établie sur les 6 communes avec près de 50000 habitants. C'est le Père Yves Burel qui en est aujourd'hui le « curé ». Ce terme n'est plus d'actualité. On parle plutôt de prêtre modérateur.

Les modalités d'accueil et toutes les informations utiles sont disponibles sur le site de la paroisse qui est très bien fait et tenu à jour. <https://www.diocese-grenoble-vienne.fr/stmicheldrac.html>

La communauté locale

Il existe un groupe d'une douzaine de chrétiens des communes de Veurey et de Noyarey, appelé fraternité locale, qui se retrouve chaque mois autour de la Bible pour un moment convivial et un partage de vie. Une toute petite communauté bien vivante et joyeuse, mais qui ne peut à elle seule assurer les services qu'on attendait d'une communauté autrefois : faire vivre l'église, sonner les cloches, entretenir le bâtiment, accompagner les familles de chaque village, être à l'écoute, visiter les malades, assurer la catéchèse, la liturgie... Ces services sont heureusement toujours assurés mais à l'échelon de la paroisse, donc pas forcément sur Veurey ni sur Noyarey.

La crise sanitaire n'ayant pas facilité les choses, il n'y a plus de célébrations à Veurey depuis mars 2020. Trois messes sont célébrées chaque semaine : une le samedi à 18h à Sassenage et deux le dimanche à Fontaine, à 10h30 puis à 18h30.

Les funérailles

Le mois de novembre est, pour les chrétiens, la fête de la Toussaint. On se retrouve en famille pour se souvenir de ses morts, aller au cimetière, faire mémoire, ensemble. Certaines familles Veuroises et Nucérétaines ont vécu douloureusement ce temps de deuil cet été ou cet automne, pour raison de Covid, mais pas seulement. Elles ont pu se sentir comme abandonnées. L'église Saint Georges et celle de Saint Paul sont restées fermées dans un moment où ces familles avaient besoin de réconfort et d'attention.

Il faut savoir que les funérailles ne sont plus assurées par des prêtres depuis longtemps. C'est une équipe de laïcs qui accompagne les familles en deuil et conduit la célébration. Trois personnes de Sassenage et Fontaine, missionnés par l'Evêque et formés. Elles sont prêtes à venir à l'église Saint Georges, mais pas toutes seules. Elles ont besoin de personnes qui localement, et dans la foi chrétienne, peuvent aider à la célébration (préparation des lieux, gestion de la sono, lire un passage de la Bible, des intentions de prière ...). Après la Covid, nous pouvons si nous le voulons réouvrir notre église pour tous et particulièrement lors des funérailles.

C'est pourquoi nous faisons un appel : Nous interpellons tous ceux qui désirent une EGLISE vivante, ouverte et accueillante. Vous êtes attachés à votre clocher ? Vous avez du temps en semaine ? Vous avez envie de donner un peu de vous-même pour que d'autres trouvent le réconfort et l'amitié attendus ? Chacun peut et doit se sentir invité, pratiquant ou non.

Faites-vous connaître et rencontrons-nous. Envoyez vos messages à denise.detente@gmail.com

Pour l'Equipe paroissiale de Noyarey Veurey : Père Yves Burel, Pierre et Sabine Boubel, Denise De-tente, Ludivine Faure.

ELECTIONS MÉTROPOLITAINES



le 17 Juillet après 11 heures de négociations lors d'une séance particulièrement agitée, nous avons enfin pu élire un Président.

Christophe Ferrari a été élu démocratiquement, notre groupe

NMC (Notre Métropole Commune), auquel adhère la ville, a soutenu cette candidature parce qu'elle correspondait à nos valeurs, un Président qui ne soit pas issu de la ville centre, au-delà du respect que nous portons pour cette dernière, et qu'il soit Maire.

Nous avons tous convenu du bon bilan du mandat précédent, conséquence de la bonne manière d'animer sa majorité, et du respect de Christophe Ferrari pour le rôle des communes dans notre agglomération.

Les séances du 18 et 25 septembre, tout aussi agitées, nous ont permis de mettre en place un exécutif auquel j'appartiens en tant que Vice-Président, en charge de l'économie, de l'industrie et de l'économie résiliente.

N'étant plus Maire je vais pouvoir me consacrer encore plus dans cette fonction majeure pour notre territoire et je rappelle que 47 % des recettes de la Métropole sont produites par les entreprises.

Enfin lors du conseil du 16 Octobre, nous avons pu nous mettre au travail et j'ai présenté plusieurs délibérations de soutien aux TPE/PME au vu du contexte, lié à la crise sanitaire.

Le groupe « Notre Métropole Commune » est le deuxième groupe de la majorité et ma position dans l'exécutif, va nous permettre, au-delà de ma délégation, de faire avancer les dossiers de Veurey-Voroize.

Je reviendrai vers le conseil municipal et vers vous sur l'ensemble des actions portées par Grenoble Alpes Métropole, toujours en concertation avec notre Maire Pascale Rigault.

Notre groupe NMC, qui rassemble 22 communes de petites et de moyennes tailles,

a fait élire 5 Vice-Présidents, 2 Conseillers délégués, la Présidence du SMAGG (syndicat des mobilités de l'aire grenobloise) et les PFI (pompes funèbres intercommunales). C'est dire, le rôle important que nous souhaitons porter, à l'évolution et à l'avenir de Grenoble Alpes Métropole.

NOS DÉLÉGATIONS

Les Vice-présidences :

- Aux finances
- À La proximité et aux communes
- À L'économie l'industrie et la résilience économique.
- À L'agriculture et la forêt.
- À La voirie, aux déplacements doux et aux espaces publics

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS :

- Aux risques naturels et technologie
- À l'égalité hommes femmes

La composition du Conseil Métropolitain

MAJORITÉ

- UMA, Une Métropole d'Avance (EELV, France Insoumise) 37
- NMC, Notre Métropole Commune (Petites et moyennes communes, groupe poly politique) 25
- ACTES, Arc des Communes de Transitions Écologiques et Sociales (socialistes apparentés) 17
- CCC, Communes, Coopération et Citoyenneté (Communistes) 13

MINORITÉ

- MTPS, Métropole Territoires de Progrès Solidaires (LERM et centre droit) 11
- CCM, Communes au Cœur de la Métropole (droite républicaine) 12

OPPOSITION

- GOSSDDC groupe de Carignon 3
- FRONT NATIONAL 1

ÇA S'EST PASSÉ...



PARTICIPATION CITOYENNE

Suite à l'engagement pris lors de la dernière campagne électorale d'associer les habitants sur certaines réflexions comme l'aménagement et l'embellissement du village, Mme Le Maire Pascale Rigault a présidé lundi 12 octobre à la mairie le premier atelier de Participation Citoyenne auquel donc les Veurois étaient invités.

Thématique de ce premier RDV : le réaménagement du plateau sportif au stade avec comme objectif faire des propositions autour de projets intergénérationnels. Un petit nombre de veurois a répondu à l'appel. Ainsi accompagnées des élus 3 équipes se sont constituées, chacune travaillant séparément dans son coin. Après plus de 1h de réflexion et d'échanges, chacun des groupes a présenté ses idées et projets, dont certains communs aux 3 groupes. A l'issue de cet atelier, un groupe de travail s'est ainsi constitué et s'engage en partenariat avec la mairie à porter le projet. Un très prochain atelier va être organisé pour poser un cadre de travail et détailler toutes les étapes nécessaires au bon déroulement de ce futur chantier.

Merci aux Veurois ayant participé à ce premier RDV pour l'engagement et l'intérêt portés à ce projet. Nul doute que de prochains ateliers verront le jour autour de nouvelles idées. On compte sur vous.



NETTOYAGE

Une belle collecte par la (trop) petite équipe de volontaires

qui sous un beau soleil d'automne en cette journée du 17 octobre nous a fait croiser beaucoup de promeneurs... dommage qu'ils ne se sentaient pas concernés.... Pas loin de 200 kg de débris collectés avec une nouveauté cette année; une trentaine de masques "jetables" et si cela est bien marqué sur la boîte, cela ne veut pas dire dans la nature !!



RÉUNION

Jeudi 8 octobre dans la salle du conseil municipal Assemblée Générale de l'ADEA (Association Des Entreprises d'Actipôle), en présence des maires de Noyarey et Veurey



INCIVILITÉS

Nouveau cadeau route du Petit Port

Alors qu'une entreprise spécialisée intervenait pour évacuer des déchets amiantés; coût de l'opération: 5580€ une trentaine de pneus était très rapidement déposée en plein jour, pendant l'absence des techniciens...

Décidément la nature a horreur du vide! Ce sont nos services techniques qui ont rapidement assuré ce nettoyage pour permettre la poursuite des opérations



CROSS DES ECOLES

Cross des écoles le mardi 13 octobre sous la direction de Céline



EXPRESSION POLITIQUE

GROUPE MAJORITAIRE VEUREY ENSEMBLE ET EN TRANSITION

Comme nous nous y sommes engagés dans notre campagne municipale, nous mettons en œuvre un dispositif d'aide à l'achat de vélos à assistance électrique (200 à 250 € suivant le coefficient familial).

Une première action pour l'environnement en faveur des modes doux de déplacements.

- Alertés sur les risques du changement climatique et sur la pollution de l'air,

nous devons diminuer l'utilisation des voitures.

- Pour accompagner la Métropole dans ses actions en lien à la crise sanitaire,

nous devons limiter la fréquentation des transports en commun.

La commune de Veurey, comme la plupart des collectivités territoriales, se mobilise pour la transition écologique et énergétique.

Dans ce dispositif, dès le mois de décembre, vous pourrez acheter un vélo neuf ou équiper votre vélo d'un kit d'assistance électrique geste encore plus durable...!

Vous aurez ensuite à faire votre part en utilisant le plus possible ce vélo électrique dans vos déplacements.

Nous poursuivrons très vite cette action en mettant en œuvre la promotion du covoiturage dès 2021, en cohérence avec la nouvelle voie réservée sur l'autoroute.

A suivre...!

GROUPE MINORITAIRE LE MOT DE L'OPPOSITION

Cette première expression qui nous est accordée, nous permet d'adresser nos remerciements à tous ceux, qui nous ont témoigné leur confiance et ont affirmé une volonté de pluralité d'idées au sein de notre conseil municipal, situation jusqu'alors inédite à Veurey.

Nous avons d'emblée fait connaître notre intention de nous inscrire dans une démarche constructive dénuée de toute posture systématiquement négative.

Nous adhérons aux projets, qui se recoupent souvent avec ceux que nous avons inscrits dans notre programme, notamment la réhabilitation du groupe scolaire.

Concernant la construction de la maison médicale nous maintenons nos réserves sur le site retenu et l'exiguïté du terrain, ne permettant aucune future extension.

Plus réservés encore en ce qui concerne la cure, non sur la réalisation, mais sur sa destination à un usage strictement privatif, plutôt que collectif, eu égard à l'importance de la dépense à exposer.

Nous reviendrons sur ces questions...

Veurey C'est Vous !

INFOS PRATIQUES

CABINET MÉDICAL

• Médecins généralistes :

Dr Christophe PARMENTIER
et Dr Laurent PAUTHIER :
04.76.53.95.29

• Kinésithérapeute :

Marie-Josée MICHAL :
04.76.53.94.26

• Podologue :

Harmony BARON :
04.76.43.88.09

• Infirmières :

- Bénédicte ZUANON :
06.01.45.69.54
- Laurence LAVERRIERE :
06.14.01.45.80

• Psychologues :

- Cécilie RONDAN :
06.45.81.74.72
- Marianne DELEPELAIRE :
06.62.12.46.18

N° D'URGENCES

• Gendarmerie de

Sassenage :
04.76.27.42.17

• Police et Gendarmerie : 17

• Pompiers - centre de secours : 18 ou 112 depuis un portable

• SAMU : 15 ou 112 depuis un portable ou 114 par FAX ou SMS pour les personnes ayant du mal à entendre ou à parler.

• Centre anti-poison : 04.72.11.69.11

• Pharmacies et dentistes de garde : 3915 (numéro surtaxé).

HORAIRES ET CONTACTS MAIRIE

> Lundi 15h - 17h

> Mardi 8h - 12h / 13h - 17h

> Mercredi et vendredi 13h - 17h

> Jeudi 8h - 12h / 13h - 18h

> Samedi 8h - 12h

Tél. : 04.76.85.16.80

Mail : mairieveureyvoroz@wanadoo.fr

Web : www.veurey-voroize.fr

Facebook : commune de veurey-voroize

CCAS : ccasveureyvoroz@orange.fr

Permanence architecte conseil :

> 1^{er} vendredi du mois de
13h30 à 17h00 en mairie.
Prise de R.D.V auprès du
secrétariat.

Permanence avocat :

> 1^{er} mercredi du mois de
14h00 à 16h30 en mairie
Prise de R.D.V auprès du
secrétariat

Horaires épicerie :

Lundi : 10h>13h et
16h>19h30

Mardi et vendredi :

7h30>13h et 16h>19h30

Mercredi : 7h30>13h

fermé l'après-midi.

Samedi : 7h30>12h30 et

16h>19h30.

Dimanche : 7h30>12h30

fermé l'après-midi.



Horaires relais postal

Relais postal fermé entre
11h00 et 16h00 tous les
jours de la semaine
Réouverture à partir de
16h00

Service permanent le
week-end